

ORGANISATION AU CST D'UNE MANIFESTATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT – GUIDE

#greencst

1. CONCEPT

Le CST est sensible aux questions environnementales et s'engage à fournir des services de qualité en respectant les principes de durabilité. A cet effet, il a mis sur pied un groupe de travail dont l'objectif est d'analyser les manières de procéder, de sensibiliser ses hôtes et ses collaborateurs à l'écologie et d'adopter des mesures en vue d'améliorer le développement durable dans certains domaines.

Le CST aimerait que toutes les manifestations s'accompagnent d'un concept de durabilité et que cet aspect soit planifié, mis en œuvre puis évalué par les organisateurs.

2. DÉCHETS

Selon les calculs, 70 % des déchets produits lors de manifestations et d'autres événements proviennent de la consommation de boissons.

Ainsi, dans l'enceinte du CST, l'utilisation de verres et de vaisselle réutilisables ou à usage unique mais biodégradables est désormais obligatoire. Il est interdit d'utiliser de la vaisselle jetable en plastique. Les matériaux compostables peuvent être utilisés à condition que les résidus soient ensuite compostés dans les règles de l'art. Tous les déchets récoltés pendant les manifestations doivent être ramassés et triés conformément aux dispositions en la matière.

On évitera si possible la vente de bouteilles en PET pour privilégier l'utilisation de bouteilles de 1,5 l avec des verres. Une remise contre dépôt peut éventuellement être mise en place.

Poubelles supplémentaires et collecte séparée durant les manifestations: le CST met volontiers à disposition des organisateurs des containers supplémentaires (jaunes pour les déchets; bleus pour le PET) et leur confie les clés permettant de vider les poubelles fixes.

3. TRAFIC ET TRANSPORTS

Merci de recommander à vos participants et aux spectateurs d'utiliser les transports publics ou le covoiturage. Concernant le matériel et tous les autres biens dont vous aurez besoin, veuillez privilégier les fournisseurs locaux.

4. ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES

Veillez limiter la consommation d'énergie électrique en optant pour des appareils peu gourmands en énergie à la buvette et en éteignant les lumières ainsi que les appareils électroménagers quand ils ne sont pas utilisés.

Hébergez les participants à proximité du CST.

5. NATURE ET SOL

Evitez d'installer des infrastructures (tentes, remorques, etc.) sur des terrains qui ne sont pas prévus à cet effet, comme des sentiers ou des prés.

Éliminez correctement les matériaux utilisés dans le cadre de la manifestation.

6. ALIMENTATION

Favorisez la vente d'aliments régionaux et de saison.

Evitez les aliments importés par avion. Si vous souhaitez vendre des produits en provenance de pays lointains, privilégiez ceux pourvus du label «Fairtrade».

Essayez de proposer des menus végétariens, sains, élaborés à partir de produits biologiques ou issus d'élevages respectueux. Evitez de vendre des aliments qui ne sont pas bons pour la santé, comme des mets frits et des boissons sucrées.

Ne gaspillez pas: mettez un point d'honneur à produire uniquement la quantité nécessaire.

7. BRUIT

Si la manifestation se déroule à l'extérieur, évitez le bruit inutile ou la musique trop forte si ce n'est pas absolument nécessaire. Dans tous les cas, veillez à ne pas faire trop de bruit avant 9 h, aux heures de midi et après 18 h. Cette recommandation s'applique en particulier aux jours fériés et aux week-ends.

8. ÉTHIQUE ET ASPECTS SOCIAUX

Merci de faire respecter activement l'interdiction de fumer et de consommer de l'alcool (vous pouvez utiliser pour ce faire le matériel mis à disposition gratuitement par «cool and clean», voir site www.coolandclean.ch).

Exemple: «bar à zéro degré» sans alcool (cf. www.starti.ch).

A la buvette, le prix de l'eau minérale doit toujours être inférieur à celui des boissons sucrées.

Veillez éviter de distribuer des papillons inutiles et d'autres articles publicitaires pendant les manifestations.

Si vous avez des questions, souhaitez davantage d'explications ou voulez une liste de fournisseurs, vous pouvez vous adresser à:

Sarah Bazzocco
Responsable Manifestations
Tél. 058 468 61 23
sarah.bazzocco@baspo.admin.ch